

The background of the entire page is a photograph showing the silhouettes of several people walking away from the camera towards a bright sunset. The sun is low on the horizon, creating a strong orange and yellow glow that silhouettes the figures. The sky is a clear, pale blue. The overall mood is peaceful and communal.

# **SOMMET SUR LA SÉCURITÉ ET LE VIVRE ENSEMBLE**

*Plan d'action sur la sécurité  
de la collectivité*



**10 mars 2022**

## Table des matières

<b>Contexte</b>	3
<b>Les objectifs et le thème général du Plan d'action</b>	4
<b>Orientation 1</b>	5
Améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité au centre-ville et dans d'autres espaces publics	5
<b>Orientation 2</b>	10
Favoriser l'inclusion sociale	10
<b>Orientation 3</b>	14
Renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les déplacements à pied et à vélo.	14
<b>Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action</b>	18

## Contexte

La Ville de Joliette considère que la sécurité est un élément clé de la qualité de vie sur son territoire et qu'elle va de pair avec la volonté de développer une approche de vivre ensemble au bénéfice de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens. C'est dans cette perspective qu'elle a fait appel au Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique du Québec. Ce programme vise à améliorer et à renforcer la sécurité en permettant aux communautés de concevoir et de mettre en place des actions préventives adaptées aux problèmes de criminalité et de sécurité qui les préoccupent. La municipalité est appelée à jouer un rôle moteur dans le cadre de cette démarche qui vise à mobiliser les services municipaux, les acteurs institutionnels, communautaires et économiques ainsi que l'ensemble des citoyennes et des citoyens vers l'atteinte de cet objectif.

La démarche repose sur l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité et d'un plan d'action concerté qui regroupe une série d'actions qui sont priorisées afin de relever les défis posés par les différents enjeux identifiés dans le diagnostic. Ce dernier a été complété au cours des derniers mois et met en lumière un ensemble de données sur les tendances sociodémographiques, l'évolution de la criminalité, la sécurité routière, les problématiques spécifiques dans les espaces publics et les perceptions de l'insécurité. Il fait également état des politiques, des programmes et des projets déjà mis en œuvre par la municipalité et ses partenaires et qui contribuent à renforcer la sécurité et à favoriser le sentiment de sécurité. En tenant compte de ces éléments, la Ville de Joliette, suite à des échanges avec les services municipaux concernés et avec différents partenaires institutionnels, communautaires et du milieu économique, met de l'avant dans le présent document de travail trois orientations générales et une série d'actions spécifiques de nature à contribuer à la sécurité et au vivre ensemble.

Cette initiative est pilotée par le service des Incendies de la Ville de Joliette. La Direction générale, le service des Travaux publics et services techniques, le service de l'Aménagement du territoire, le service des Loisirs et de la culture et le service des Communications en sont également des parties prenantes. La Sûreté du Québec (SQ), le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSS), l'Association des jeunes de la rue de Joliette (AJRJ) et la Société de développement du centre-ville de Joliette (SDCJ) sont les partenaires clés qui ont été associés jusqu'ici à cette initiative. La municipalité a de plus retenu les services d'un consultant expert pour l'accompagner dans cette démarche.

## Les objectifs et le thème général du Plan d'action

Le Plan d'action sur la sécurité de la collectivité vise à ce que Joliette soit un milieu de vie sûr et paisible, favorable au développement du vivre ensemble, et que notre municipalité demeure une force d'attraction et de dynamisme pour l'ensemble de la région de Lanaudière. Il comprend des mesures visant à la fois à prévenir la criminalité, à renforcer le sentiment de sécurité au centre-ville et dans les autres espaces publics, à favoriser l'inclusion sociale, à améliorer la sécurité dans les déplacements, notamment à pied et à vélo, ainsi qu'à développer une cohabitation harmonieuse au bénéfice de toutes les Joliettains et de tous les Joliettains.

Un thème général rassembleur s'impose pour le Plan d'action. Nous proposons le suivant :

**Joliette**  
***Vivre en sécurité et en harmonie***  
**Une ville pour toutes et pour tous**

Ce thème met l'accent sur les notions de sécurité, de cohabitation, de vivre ensemble et d'inclusion sociale. Il souligne l'importance de prendre en compte les besoins tant des femmes et que des hommes et des personnes de tous les âges et de toutes les conditions sociales.

## Orientation 1

### Améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité au centre-ville et dans d'autres espaces publics

#### Enjeux

La sécurité et le sentiment de sécurité dans les espaces publics sont des éléments clés qui permettent aux citoyennes et aux citoyens de s'approprier pleinement le territoire urbain, d'y mener des activités sportives, de loisir et de détente, de fréquenter les commerces et les restaurants ainsi que de socialiser et de participer à différents événements de nature culturelle ou autres.

Au cours des dernières années, plusieurs résidents, commerçants et usagers du centre-ville de Joliette ont constaté une détérioration du climat de sécurité qui se manifeste notamment par des incivilités et du vandalisme. Certains perçoivent la présence de jeunes itinérants comme étant une des causes principales de cette situation. La pandémie qui a débuté en mars 2020 a accentué la visibilité des personnes et des groupes marginalisés dans l'espace public. Cette situation est complexe et a fait mis en lumière, en plus de celle de l'itinérance, des problématiques souvent lourdes liées à la consommation de drogues et d'alcool et à la santé mentale. Elle soulève également plus globalement des enjeux liés à la cohabitation sociale, à l'hébergement des personnes vulnérables et marginalisées et à la mixité sociale en matière de logement.

Le sondage Léger mené en 2020 a fait ressortir que la moyenne globale du sentiment de sécurité des répondants se situe à 7,2 sur une échelle de 10. Toutefois, ceux qui fréquentent le centre-ville se sentent un peu moins en sécurité le jour (6,7) et cette perception est encore plus accentuée le soir (5,0). Notons que le sentiment de sécurité des femmes le soir est significativement plus bas (4,5) que celui des hommes (5,5). Parmi les facteurs susceptibles de générer de l'insécurité au centre-ville mentionnés par les sondeurs, les répondants retiennent en particulier la consommation de drogues et d'alcool, les incivilités, le vandalisme et les graffitis, la présence de personnes itinérantes et des conflits entre les usagers des espaces publics.

Par ailleurs, la Ville de Joliette se préoccupe des problèmes générés par la fréquentation du secteur des Chutes-à-Morin. Ce site qui s'étend sur les berges de la rivière L'Assomption comprend le sentier du parc Riverain et de l'île Vessot. Il attire de nombreux visiteurs au cours de la période estivale, notamment durant les fins de semaine. Certains de ces visiteurs ne respectent

pas les consignes interdisant de consommer de l'alcool ou de drogues, de camper ou de faire des feux de camp sur le site, plusieurs résidents des rues donnant accès au site signalent des problèmes liés au bruit, à la présence de déchets sur la voie publique et à la circulation automobile.

Enfin, au cours des dernières années, des dommages au mobilier urbain ont été constatés dans certains parcs de la municipalité. Un chalet de parc a notamment été incendié à deux reprises.

## **Objectifs**

- Assurer le suivi et mieux comprendre l'origine et l'évolution des problématiques au centre-ville de Joliette
- Développer et améliorer les modèles d'intervention concertée sur le terrain afin d'atténuer les problématiques au centre-ville
- Poursuivre les efforts d'aménagement sécuritaire et d'entretien du centre-ville
- Inciter la population à fréquenter et à s'approprier le centre-ville de Joliette
- Analyser l'enjeu du logement abordable pour les familles au centre-ville
- Favoriser le sentiment de sécurité dans le secteur des Chutes-à-Morin et dans les autres parcs de la municipalité

## Projets spécifiques

<i><b>Nom du projet</b></i>	<i><b>Maître d'œuvre</b></i>	<i><b>Partenaires</b></i>	<i><b>Échéancier</b></i>
1.1 Partager l'information et l'expertise sur l'évolution des problématiques et des causes touchant la sécurité et la cohabitation sociales au centre-ville	Service des incendies	SQ, AJRJ, SDCJ	2022-2023-2024
1.2 Mettre en place une équipe mixte d'intervention regroupant policiers et professionnels en santé et services sociaux	SQ et CISSS	Ville de Joliette, AJRJ, SDCJ	2023-2024
1.3 Compléter les améliorations à l'éclairage du centre-ville selon les principes de l'aménagement sécuritaire et examiner la pertinence d'autres interventions en ce sens	Hydro-Joliette et aménagement du territoire	Service des travaux publics, services des incendies	2022 en continu

## Projets spécifiques (suite)

<i>Nom du projet</i>	<i>Échéancier</i>
1.4 Former un groupe de travail impliquant des jeunes de la rue pour déterminer les meilleures approches afin de prévenir les graffitis et de sécuriser davantage les terrains privés au centre-ville	2022
1.5 Favoriser l'animation du centre-ville par l'organisation de nouvelles activités et de spectacles d'intérêt pour différents publics	2022 2023 2024
1.6 Élaborer une stratégie communication visant les résidents et les commerçants du centre-ville ainsi que la population de Joliette et de la région en général	2022 2023 2024



## Projets spécifiques (suite)

<i>Nom du projet</i>	<i>Échéancier</i>
1.7 Amorcer une réflexion sur les moyens d'encourager à moyen terme la mixité sociale au centre-ville par l'ajout d'une offre de logements abordables destinée aux familles	2023
1.8 Préciser les mesures de sensibilisation et de contrôle permettant de renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité dans le secteur des Chûtes-à-Morin	2022
1.9 Assurer une surveillance accrue, favoriser les interventions préventives auprès des jeunes et bonifier les activités d'animation dans les parcs municipaux.	2022 2023 2024

## Orientation 2

### Favoriser l'inclusion sociale

#### Enjeux

Dans la perspective de promouvoir le vivre ensemble et de favoriser l'inclusion sociale, il importe de prendre la mesure de l'évolution des tendances sociodémographiques au sein d'une collectivité. Une telle analyse permet de cerner des enjeux qui demanderont une attention particulière au cours des prochaines années. Prévenir la marginalisation et l'isolement de certains groupes de personnes contribue à renforcer le tissu social et favorise la participation de toutes et de tous à la vie de la communauté.

Comme partout ailleurs au Québec, le vieillissement sera une caractéristique importante de l'évolution de la population de Joliette au cours des dix prochaines années. En 2031, il est prévu que les personnes âgées de 65 ans représenteront 34,2 % de la population totale de la municipalité, alors que cette proportion est de 26,7 % aujourd'hui. On notera également une croissance importante, au sein de cette cohorte, des personnes âgées de 75 ans et plus. Un autre facteur à prendre en considération est le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules. Les données du recensement de 2016 indiquaient qu'à Joliette 1 420 personnes étaient dans cette situation, ce qui représentait respectivement 45,6 % des femmes et 25,1 % des hommes de 65 ans et plus. Par ailleurs, plusieurs aînés continuent de mener une vie active et sont engagés dans de nombreuses activités dans la collectivité. Plusieurs ont des habitudes de vie mettant l'accent sur l'exercice physique et le transport actif, incluant la marche et le vélo. Dans ce contexte, il importe de se préoccuper du sentiment de sécurité de l'ensemble des aînés.

Il convient de noter que malgré le vieillissement de la population, la proportion de personnes âgées de 19 ans et moins se maintiendra globalement au cours des dix prochaines années et qu'elle représentera 17,0 % de la population en 2031. Il s'avèrera donc pertinent de poursuivre les efforts auprès des jeunes afin de prévenir la marginalisation et la délinquance.

Les données du recensement indiquaient également que la proportion des familles monoparentales parmi les familles avec enfants à Joliette était passée de 42,5 % en 2011 à 44,8 % en 2016 et que des femmes étaient les chefs de ces familles monoparentales dans une proportion de 72,6 %. De plus, l'étude

menée en 2016 sur la défavorisation soulignait que les disparités matérielles et sociales étaient notamment concentrées dans certains quartiers. Ces deux facteurs de vulnérabilité doivent être pris en compte dans la perspective de favoriser l'inclusion sociale.

Au chapitre de la diversité culturelle, Joliette compte relativement peu de personnes issues de l'immigration. En 2016, 950 personnes ayant le statut d'immigrant habitaient dans la municipalité, ce qui représentait 4,9 % de la population totale. Ce nombre s'était toutefois accru de 35,4 % entre 2011 et 2016. Par ailleurs, 1 490 personnes s'identifiaient comme appartenant à une minorité visible à l'échelle de la MRC de Joliette, soit une augmentation de 75 % entre 2006 et 2016. La ville de Joliette accueillait 56 % de cette population. Il est fort probable que les données à venir sous peu du recensement de 2021 confirmeront ces tendances.

En ce qui a trait aux personnes d'origine autochtone, on en dénombrait 930 en 2016 dans l'arrondissement de recensement de Joliette qui comprend les villes de Joliette, Saint-Charles-Borromée, Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Paul. Les deux tiers de ces personnes étaient des Premières nations et l'autre tiers des Métis. L'atikamekw était la langue maternelle autochtone la plus courante. Il y a lieu de souligner que les enfants âgés de 14 ans ou moins représentaient 30,6 % de cette population autochtone en comparaison avec une proportion de 14,6 % pour le même groupe d'âge chez la population non autochtone. L'âge moyen de la population autochtone était de 32,4 ans, comparativement à 43,9 ans pour la population non autochtone.

## **Objectifs**

- Faire en sorte que la Ville de Joliette continue de faire de la qualité de vie des familles, des aînés et des personnes handicapées une priorité et une assise de son dynamisme
- Adapter les services offerts par la municipalité afin de répondre adéquatement aux enjeux et à l'évolution des tendances sociodémographiques prévues au cours des prochaines années
- Poursuivre et intensifier la collaboration avec les organismes jeunesse du milieu
- Développer et mettre en œuvre une approche globale favorisant le vivre ensemble à l'échelle de la municipalité et de la MRC.

## Projets spécifiques

<i><b>Nom du projet</b></i>	<i><b>Échéancier</b></i>
2.1 Élaborer un nouveau plan triennal dans le cadre de la Politique intégrée de la famille et des aînés de Joliette et poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action 2019 – 2022 à l'égard des personnes handicapées	2022-2023
2.2 S'assurer de favoriser l'intégration et la participation à la vie de la collectivité, en fonction des tendances sociodémographiques, lors de la révision des programmes municipaux en matière de loisirs, de sports et de culture	2022 2023 2024
2.3 Poursuivre et développer le partenariat entre la municipalité et l'Association des jeunes de la rue de Joliette	2022 2023 2024

## Projets spécifiques (suite)

<i>Nom du projet</i>	<i>Échéancier</i>
2.4 Tenir un forum de discussion avec l'ensemble des organismes jeunesse du territoire	2023
2.5 Favoriser le développement d'une politique sur les relations interculturelles à l'échelle de la MRC de Joliette	2022 2023
2.6 Poursuivre la mise en œuvre du Plan municipal de réconciliation et partenariat avec la communauté autochtone	2022 2023 2024

## Orientation 3

Renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les déplacements à pied et à vélo.

### Enjeux

Comme c'est le cas dans plusieurs municipalités à travers le Québec, la sécurité dans les déplacements est un enjeu majeur pour les citoyennes et les citoyens de Joliette. Mentionnons que, selon le recensement de 2016, 48,7 % des personnes de 15 ans et plus occupant un emploi se déplaçaient à l'intérieur du territoire municipal pour rejoindre leur lieu de travail. 84,4 % des trajets domicile-travail étaient effectués en véhicules motorisés. À ces déplacements s'ajoutent ceux faits quotidiennement pour aller à l'école ou au collège, pour aller magasiner ou simplement se détendre et pratiquer une activité physique. Le transport actif, notamment à pied et à vélo, est de plus en plus populaire auprès de tous les groupes d'âge.

Selon les données de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), on a dénombré, au cours de la période allant de 2017 à 2020, 1 613 accidents impliquant des dommages corporels ou des dommages matériels supérieurs à 2 000 \$. Près de 50 % de ces événements sont survenus sur neuf artères identifiées comme accidentogènes. Par ailleurs, durant la même période, on a répertorié 31 accidents impliquant des piétons et 31 accidents des cyclistes.

Le sondage Léger réalisé en 2020 a fait ressortir qu'en général les répondants se sentent moins en sécurité lorsqu'ils utilisent un mode de transport actif plutôt que l'automobile. En ce qui a trait aux déplacements, les répondants se sentent très en sécurité lors de leurs déplacements en auto le jour (8,3) et le soir (8,0). Toutefois, les répondants qui se déplacent à pied (7,3) et à vélo (6,9) se sentent globalement moins en sécurité le jour. Cette perception s'accroît le soir pour les déplacements à pied (5,7) et à vélo (5,8). Il est à noter que les femmes se sentent significativement moins en sécurité que les hommes lorsqu'elles se déplacent à pied le soir (5,0 vs 6,4) et à vélo (5,3 vs 6,3).

La présence policière, la sécurité des traverses piétonnes, le partage de la route, le respect des limites de vitesse, l'aménagement des pistes cyclables et la sécurité autour des écoles constituent les principaux enjeux retenus par les répondants

## Objectifs

- Continuer de promouvoir et de faciliter le transport actif auprès de la population joliettaïne
- Porter une attention particulière aux besoins des piétons, des cyclistes et des personnes handicapées dans le cadre de leurs déplacements sur le territoire
- Prendre en compte tous les aspects liés à la sécurité dans l'aménagement et la gestion des différents modes de transport sur le territoire municipal
- Sensibiliser les personnes de tous les âges à l'importance d'adopter des comportements responsables lors de leurs déplacements à pied, en vélo et en auto.

## Projets spécifiques

<i>Nom du projet</i>	<i>Échéancier</i>
3.1 Compléter l'élaboration du Plan directeur du réseau des pistes cyclables. (réseau 12 mois par année)	2022
3.2 Élaborer un Plan directeur municipal sur la mobilité durable	2022 2023
3.3 Tenir des consultations publiques et des groupes de discussion pour recueillir l'avis des citoyennes et des citoyens sur les mesures les plus à même de renforcer le sentiment de sécurité dans les déplacements	2022 2023



## Projets spécifiques (suite)

<i>Nom du projet</i>	<i>Échéancier</i>
3.4 Développer une campagne municipale récurrente de sensibilisation visant à promouvoir la courtoisie au volant, le respect des limites de vitesse, l'adoption de comportements responsables, le partage de la route et la sécurité des piétons et des cyclistes	2022 2023 2024

## Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action

La Commission sécurité publique et incendie aura le mandat d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action sur la sécurité de la collectivité.

Ce travail impliquera notamment de suivre l'évolution des problématiques liées à la sécurité et au sentiment de sécurité sur notre territoire, de s'assurer du bon déroulement des projets et d'en mesurer les résultats. La Commission se préoccupera également de tout nouvel enjeu qui pourrait émerger en matière de sécurité et de vivre ensemble. Elle favorisera les échanges avec les différents intervenants sur ces questions et ainsi que le partage des meilleures pratiques préventives.

Dans le cadre de son mandat, la Commission mettra sur une étroite collaboration avec les services municipaux concernés et avec tous les partenaires institutionnels et communautaires engagés dans cette démarche collective.

Le service des communications de la Ville de Joliette élaborera une stratégie de communication afin d'informer régulièrement la population, par le biais de différentes plateformes, des actions mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action sur la sécurité de la collectivité visant à renforcer le sentiment de sécurité et à améliorer l'image de la municipalité.

Plusieurs données utilisées pour élaborer le diagnostic de sécurité ayant mené au présent plan d'action ont été extraites du recensement de 2016. Il sera important que ces données soient mises à jour à la lumière des résultats du recensement mené en 2021 qui seront disponibles sous peu. Il sera également pertinent de mesurer l'impact de la pandémie qui a sévi au cours des deux dernières années sur ces données sociodémographiques. Cette démarche permettra d'apporter des ajustements au plan d'action qui pourraient s'avérer nécessaires.